

■ **Novopac SA**, à Corminboeuf, vente, achat, développement de toutes sortes d'emballages, etc. (FOSC du 15.08.2003, p. 5). La procuration collective à deux de Ackermann Manfred, Bichsel Ueli, et Heer Hanspeter est radiée. Procuration collective à deux est conférée à Fasel Kerstin, de St. Antoni, à Tafers, et Loepfe Herbert, de Gaiserwald, à Dürdingen.

Journal no 3714 du 02.10.2003
(01205230 / CH-217.0.138.729-6)